

TechFEU®

ÉCRAN ISOLANT RESPIRANT CLASSÉ AU FEU M0

- ▶ **Incombustible** : Euroclasse A1 (anciennement M0)
- ▶ **2 faces à fort pouvoir de réflexion (95%)** : améliore le confort d'été
- ▶ **Respirant**
- ▶ **Épaisseur 10 mm**
- ▶ **Facile et rapide à poser** : grande largeur (1,2m), manipulation facile.
- ▶ **Robuste à la pose et à l'usage**
- ▶ **Fabriqué en France**



CONDITIONNEMENT

Rouleau de 12,5 m x 1,2 m
 Surface 15 m²
 Poids 21 kg
 Diamètre 38 cm

CONSEILS SPÉCIFIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- Dans tous les cas, laisser une lame d'air devant chaque face du TechFEU.
- Pose par l'extérieur :
 - Durée sans bâchage du TechFEU, hors conditions climatiques exceptionnelles : 8 jours. Bâcher en cas de forte pluviométrie.
 - Au recouvrement des lés, déposer un cordon de mastic colle réfractaire pour garantir l'incombustibilité.
 - Porter des lunettes de protection.
- Eviter le contact direct de l'aluminium avec le cuivre, le laiton et le plomb (oxydation possible).

DONNÉES TECHNIQUES

Composition : aluminium micro perforé double face sur une nappe aiguilletée de fibres de verre*
Épaisseur globale : 10 mm
Masse surfacique : 1 250 g/m²
Conductivité thermique : λ 0,031 W/m.K
Résistance thermique : R 0,32 m²K/W
Réflexion / émissivité : 95 % / 5 %
Valeur Sd : 1,6 m
Résistance à la vapeur (μ) : 195
Étanchéité à l'eau (NF EN 13859-1 et 1928) : W1

Réaction au feu : Euroclasse A1 (anciennement M0)
Pouvoir calorifique supérieur (NF EN ISO 1716) : 2.049 MJ/kg
Propriétés en traction (NF EN 12311-1) : 780.7 N/50 mm sens longitudinal / 813 N/50 mm sens transversal
Résistance à la déchirure au clou (NF EN 12310-1) : 199.9 N sens longitudinal ; 228.5 N sens transversal
Confort d'été : gain de température relevé sur chantier : -6°C



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

UNE FABRICATION FRANÇAISE



* filaments de fibre de verre à diamètre supérieur à 10 microns, classés non cancérogènes pour l'homme (Directive européenne 97/69/CE).